

## FICHE D'ÉCART

Fiche n°

1

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : AZUR VALORISATION Site inspecté : ISDND Pierrefeu-du-Var Date de l'inspection: 16/12/2019

INSPECTION

## Constat de l'Inspecteur :

Les zones de confection et de stockage des balles d'ordures ménagères ne disposent pas d'un réseau de canalisations assurant la collecte des eaux de ruissellement et leur drainage vers le bassin de lixiviat ou le bassin des eaux pluviales (selon la présence ou non de déchets en attente d'être mis en balles).

Ces eaux ruissent aujourd'hui sur ces zones jusqu'au bassin de collecte des eaux de la plateforme mâchefers situé en aval, ce bassin pouvant servir à l'arrosage des andains de mâchefers au besoin.

## Écart aux dispositions de : Article 9.4.3 de l'arrêté préfectoral du 21 octobre 2019

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'Inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature



EXPLOITANT

## Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

Vous trouverez en réponse, § 1 -



## Suites susceptibles d'être données

|                                     |   |   |
|-------------------------------------|---|---|
| Ecart levé                          | Oui <input type="checkbox"/>            | Non <input checked="" type="checkbox"/> |
| Proposition de mise en demeure      | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/>            |
| Proposition d'arrêté complémentaire | Oui <input type="checkbox"/>            | Non <input checked="" type="checkbox"/> |

Commentaires : les propositions faites par l'exploitant ne sont pas adaptées ni suffisantes, tant en termes technique que de délai de réalisation

L'Inspection le : 30/01/20

Fiche soldée le :

## FICHE D'ÉCART

Fiche n°

2

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : AZUR VALORISATION Site inspecté : ISDND Pierrefeu-du-Var Date de l'inspection: 16/12/2019

INSPECTION

## Constat de l'Inspecteur :

Les zones de confection et de stockage des balles d'ordures ménagères ne disposent pas à minima d'un point d'eau incendie situé à moins de 100 mètres et capable de fournir un débit de 60 m<sup>3</sup>/h pendant 2 heures, utilisable en permanence par les services d'incendie et de secours.

Écart aux dispositions de : Article 8.2.2.2 de l'arrêté préfectoral du 21 octobre 2019 et article 9 de l'arrêté ministériel du 6 juin 2018 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations soumises à enregistrement au titre de la rubrique 2716 de la nomenclature ICPE.

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection  
Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature

Directeur d'exploitation



EXPLOITANT

## Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

Voir mémoire en réponse, § 2.

## Suites susceptibles d'être données

|                                     |   |   |
|-------------------------------------|---|---|
| Ecart levé                          | Oui <input type="checkbox"/>            | Non <input checked="" type="checkbox"/> |
| Proposition de mise en demeure      | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/>            |
| Proposition d'arrêté complémentaire | Oui <input type="checkbox"/>            | Non <input checked="" type="checkbox"/> |

Commentaires : La proposition technique faite par l'exploitant est adaptée mais le délai proposé est inacceptable.

L'Inspection le : 30/12/20

 Fiche soldée le :

## FICHE D'ÉCART

Fiche n°

3

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : AZUR VALORISATION Site inspecté : ISDND Pierrefeu-du-Var Date de l'inspection: 16/12/2019

INSPECTION

## Constat de l'Inspecteur :

Le plan de la zone de mise en balles est disponible, mais ne fait pas clairement apparaître la localisation des moyens de lutte contre l'incendie et les modalités de collecte des eaux de ruissellement.

## Écart aux dispositions de : Article 9.4.1 de l'arrêté préfectoral du 21 octobre 2019

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

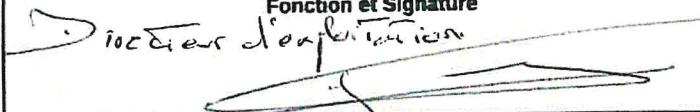
Signature de l'Inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature



## Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

Voir Mémoire en réponse, § 3 -

EXPLOITANT

## Suites susceptibles d'être données

Ecart levé Oui  Non Proposition de mise en demeure Oui  Non Proposition d'arrêté complémentaire Oui  Non Commentaires : En attente du plan ad hoc. 

L'inspection le : 30.01.20

 Fiche soldée le :

## FICHE D'ÉCART

Fiche n°

4

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : AZUR VALORISATION Site inspecté : ISDND Pierrefeu-du-Var Date de l'inspection: 16/12/2019

INSPECTION

## Constat de l'Inspecteur :

La mise en balles n'est pas réalisée à l'abri des intempéries.

Écart aux dispositions de : Article 9.4.2.2 de l'arrêté préfectoral du 21 octobre 2019

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'Inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature

Directeur d'exploitation



EXPLOITANT

## Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

Voir Mémoire en réponse, § 4 -

## Suites susceptibles d'être données

Ecart levé Oui  Non Proposition de mise en demeure Oui  Non Proposition d'arrêté complémentaire Oui  Non 

Commentaires :

les engagements pris par l'exploitant sont adaptés. Les justificatifs de mise en œuvre devront être fournis à l'inspection

L'inspection le : 30/01/20

 Fiche soldée le :

## FICHE D'ÉCART

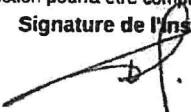
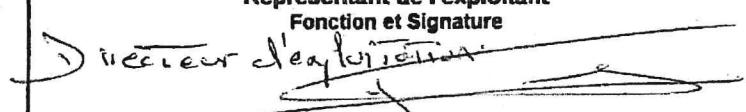
Fiche n°

5

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : AZUR VALORISATION Site inspecté : ISDND Pierrefeu-du-Var Date de l'inspection: 16/12/2019

|            |   |
|------------|---|
| INSPECTION | <p><b>Constat de l'Inspecteur :</b></p> <p>Une certaine quantité de déchets valorisables sont présents dans l'alvéole 5.6 en cours d'exploitation (plastique, verre, carton notamment). Le contrôle effectué à l'entrée et lors du déchargement ne permet manifestement pas de les détecter de manière suffisamment efficace et de les détourner de l'installation de stockage (refus), notamment en ce qui concerne les ordures ménagères provenant des collectivités.</p> |
|            | <p><b>Écart aux dispositions de : Articles 1.2.3.1.5 et 8.2.2.2 de l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> décembre 2014</b></p>   |

|   |   |
|---|---|
| <p>En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement</p> <p>Signature de l'inspecteur</p>  | <p>L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection</p> <p>Représentant de l'exploitant</p> <p>Fonction et Signature</p> <p>→ Directeur d'exploitation</p>  |
|---|---|

|            |  |
|------------|--|
| EXPLOITANT | <p><b>Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)</b></p> <p>Voir Mémoire en réponse, § 5 -</p> |
|            |  |

|  |                                     |  |
|--|-------------------------------------|--|
| <b>Suites susceptibles d'être données</b>  |                                     |  |
|   | Ecart levé                          | Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | Proposition de mise en demeure      | Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | Proposition d'arrêté complémentaire | Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> |
| <p><b>Commentaires :</b> En attente de la copie du registre des refus 2017, 2018, 2019.<br/>et de l'information relative aux mécanismes mis en place en cas d'identification de déchets non-admissibles.</p> <p>L'Inspection le : 30/01/20</p> <p><input type="checkbox"/> Fiche soldée le :</p> |                                     |  |

